

ATELIER PAYSAGE

YVERDON-LES-BAINS

HABITER AUX LIMITES DE L'URBAIN, LA FRANGE SUD YVERDONNOISE



Paysage de la frange périurbaine à Yverdon-les-Bains (photographie Rémi Douce)

« Périurbain: la notion désigne une situation de marge, d'entre-deux, d'influence urbaine souvent associée à l'idée d'un déversement urbain sur d'anciens terroirs ruraux. Synonyme d'accroissement des distances de parcours, de standardisation de l'habitat ou de ségrégation sociale, la catégorie du périurbain alimente une critique fondée sur son absence supposée de durabilité [...] C'est une autre ville qui s'invente dans cette dispersion et ces multiples imbrications vécues au quotidien, avec d'autres qualités et d'autres faiblesses que celle de la ville dense, inscrite dans une histoire longue ».

Guez K., Janin P., Janin R., Pernet A., Receveur H., 2011, *Clermont au loin, chronique périurbaine*, Fêdo éditions

PAYSAGE

PLANIFICATION

FRANGE URBAINE

PLEINE TERRE

ESPACE AGRICOLE

ZONE D'ACTIVITÉS

GESTION DE L'EAU

CONSTAT

La commune d'**Yverdon-les-Bains** constitue un espace de densité moyenne où les dynamiques paysagères évoluent au contact de **l'eau**. Situé dans la plaine de l'Orbe, le territoire est en lien direct avec elle : des plaines marécageuses aux thermes, en passant par les multiples canaux. Il est de fait soumis à la présence de risques naturels et notamment d'inondations.

Les **objectifs de requalification urbaine** d'Yverdon passent donc nécessairement par des réflexions et des planifications de projets qui intègrent ce rapport à l'eau et les enjeux afférents (biodiversité, mixité des espaces et des activités, résilience en contexte de changement climatique, etc.).

MASTER DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ORIENTATION ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Présentation

Le Master en développement territorial (MDT), conjoint entre la HES-SO Master et l'UNIGE propose depuis septembre 2019 une **formation unique en Suisse romande** autour des enjeux territoriaux actuels et à venir.

De la compréhension des **politiques publiques** liées à l'**aménagement du territoire** jusqu'à l'utilisation des **outils d'analyse et de planification**, il s'agit de mettre en projet la matière territoriale sous le prisme de l'**interdisciplinarité**. Six orientations composent ce master en développement territorial pour former les futur-es professionnel·les du territoire :

- urbanisme opérationnel,
- architecture du paysage,
- ingénierie géomatique, et celles de l'UNIGE,
- urbanisme de projet,
- développement régional et
- développement des Suds.

Ces orientations offrent la possibilité d'acquérir des compétences spécifiques autant que transversales dans les temps de formation commune.

Pédagogie

La pédagogie de ce master s'articule autour d'**enseignements pluridisciplinaires** : de l'urbanisme végétal au droit de l'aménagement en passant par les outils de système d'information géographique, les politiques du paysage, l'urbanisme et la campagne et le périurbain, son et paysage...

Ils font le **lien entre l'expérience de projet et de recherche**. Il s'agit également de privilégier des liens étroits avec la **pratique** tout au long du cursus avec le **contact avec les professionnel·les de l'aménagement et des mises en situation**. Amener les étudiant·es à

développer une **réflexion critique** par rapport à leur discipline d'ancrage mais aussi en synergie avec les autres disciplines, s'opère dans l'espace-temps de l'atelier.

Les **ateliers de projet**, au cœur de la pédagogie de ce master, permettent de convoquer l'**intelligence collective** d'une pratique territoriale pour affronter la complexité de situations actuelles. Les commandes élaborées avec les **partenaires** d'atelier permettent aux étudiant·es de vivre des expériences de **terrain** et de rechercher activement, **en équipe et/ou individuellement**, des solutions innovantes pour l'évolution des territoires sur le long terme. Toutes les **échelles** territoriales sont mobilisées afin de favoriser les allers-retours dans les processus de conduite de projet qu'ils et elles expérimenteront par la suite.

Questionnements

Comment assurer la **transition** écologique et la **résilience** de nos territoires face aux bouleversements climatiques ? **Comment faire du paysage un outil de planification indispensable pour concevoir les territoires de demain ?** Comment penser la dimension **multiscale** du territoire à l'aune du paysage ?

Enjeux

Les enjeux de l'orientation architecture de paysage sont d'**ancrer les débats actuels autour de la place du paysage dans les planifications territoriales grâce à l'analyse de situations concrètes**. Au-delà de penser le paysage sous l'angle de l'aménagement, le **bagage réflexif** que les futur-es urbanistes-architectes du paysage reçoivent tout au long de leur cursus leur donne les ressources pour développer une véritable **culture du projet** en architecture de paysage nourrie des apports interdisciplinaires.

ATELIER

APPROFONDISSEMENT DU PROJET DE PAYSAGE

« C'est que l'homme soucieux du devenir du Monde doit réentendre la parole des feuilles. Elle en sait long sur l'obstination, la fragilité, la diversité fertile du vivant. Faite de mots témoins des origines, elle se prête encore à l'édification d'une syntaxe compréhensible à notre temps. Dialogue neuf où le savoir savant, s'il est vraiment ouvrier des chemins favorables à la vie, laissera caracoler devant la poétique du végétal, la libre puissance de création des plantes dans les saisons comme dans les pensées ».

Pierre Lieutaghi, 1991, *La plante compagne : pratique et imaginaire de la flore sauvage en Europe occidentale*, éditions du Conservatoire et jardin botanique de Genève, Genève, p.15

L'atelier d'approfondissement du projet de paysage intervient en 2^e année de Master et correspond au dernier atelier dans le parcours de l'orientation architecture du paysage, avant le travail de mémoire. Il se situe à l'**aboutissement** du cycle interdisciplinaire en développement territorial et permet aux étudiant-es de mettre en œuvre l'ensemble de ce bagage réflexif au profit du **projet de paysage**.

Exploration inventive

Pour l'équipe pédagogique, le terme d'approfondissement est synonyme d'**exploration inventive**. En menant de manière conjointe une réflexion avec les apports en **cartographie** à partir de systèmes d'informations géographiques et en **urbanisme végétal**, les étudiant-es sont amené-es à croiser les savoirs sur un même site d'étude pour :

- **reconnaître, inventorier, analyser** les caractéristiques physiques et les représentations culturelles d'un site et des lieux qui le composent grâce à des archives et de cartographie numérique,
- **mettre à jour** l'évolution historique d'un territoire et la **communiquer** afin d'inscrire le projet dans une continuité spatiale et temporelle,
- **comprendre** les mécanismes, les politiques, les jeux d'acteurs et les stratégies liées à l'évolution et à la transformation du territoire et de ses représentations,
- **formaliser** des propositions qui mêlent les dimensions écologiques, culturelles, sociales et économiques au sein de différentes échelles territoriales et locales,

Aller au-delà du projet d'aménagement

Le projet de paysage ne peut se résumer à un projet d'aménagement. Il est **sans limite dans sa conception, ses motivations et ses retombées** sur le territoire.

Le temps de l'atelier est le lieu de **création**, de **boîte à outils** qui répond aux enjeux et aussi aux incertitudes auxquels nos territoires sont soumis. L'atelier permet de créer cet **espace de recherche** au plus proche des **réalités du terrain** mais aussi à distance, dans la bienveillance d'un **lieu d'expérimentation créative** dans le champ disciplinaire du paysage.

La pédagogie de l'atelier, de concert avec les enseignements connexes, envisage le **projet de paysage comme une matière vivante évolutive** et demande aux étudiant-es d'explorer de manière créative de nouvelles solutions paysagères. Pour qu'une **culture du vivant**, en considération de ses dynamiques, se déploie à toutes les échelles de la planification territoriale, nous générons ensemble une palette d'outils et de nouvelles connaissances ancrées dans le principe de réalité qu'offre la **commande** établie avec les partenaires de l'atelier. Observer la microtopographie du territoire pour que l'eau ruisselle vers les plantations d'avenir ; réaliser une cartographie du sous-sol pour mener à bien un projet de densification à l'aune de la préservation des continuités de pleine terre ; repositionner le concept de dent creuse en urbanisme pour localiser une stratégie de biodiversité... Ce sont autant de pistes de réflexion que l'atelier porte en héritage et enrichit d'année en année.

Cette présente publication se pense comme un journal qui restitue par bribes cette matière vivante que l'atelier met en œuvre.

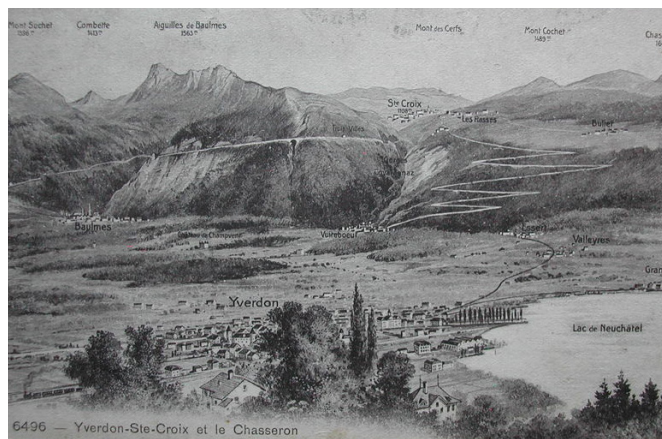
YVERDON-LES-BAINS

HABITER AUX LIMITES DE L'URBAIN, LA FRANGE SUD YVERDONNOISE

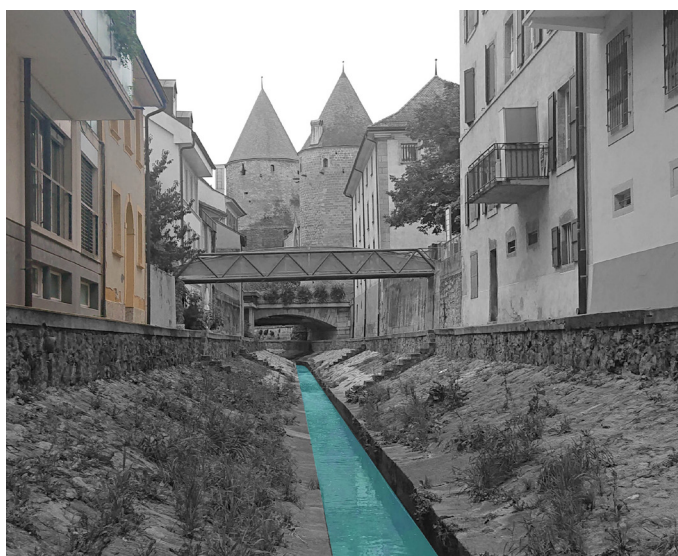
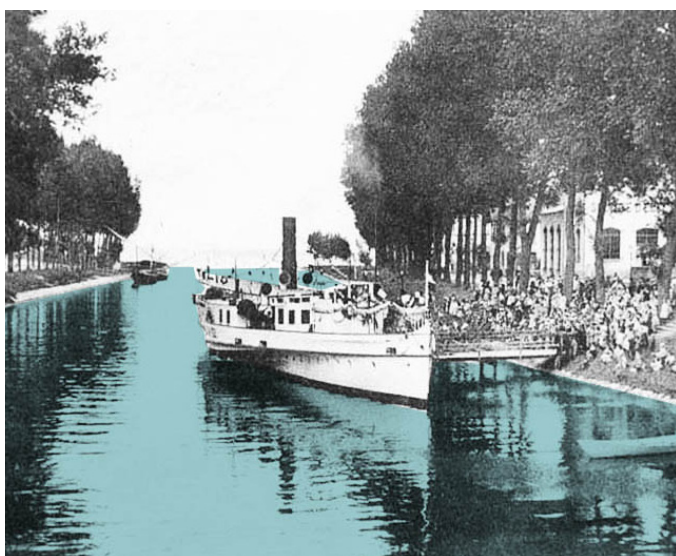
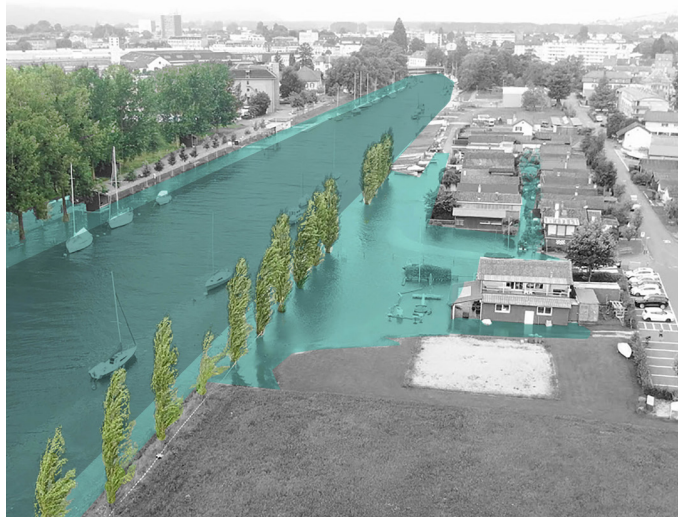
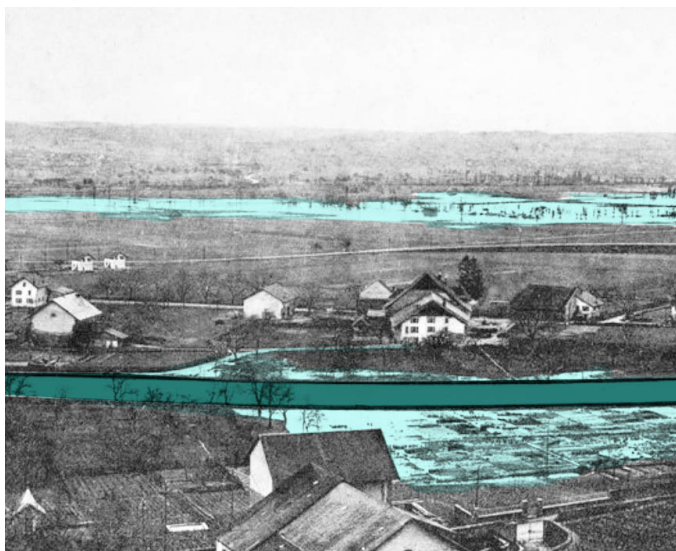
La ville d'Yverdon-les-Bains, d'environ 30.000 habitants, a été le **site de projet choisi en 2022** dans le cadre de deux ateliers (« projet urbain » et « approfondissement du projet de paysage » (orientations respectives du MDT urbanisme de projet et architecture de paysage). Ce territoire les a amenés à réfléchir sur les **cohabitations entre les milieux agricoles et urbains**. Cette situation de ville de taille moyenne nous invite à revoir les cadres théoriques qui soutendent les planifications territoriales, encore empruntées de visions quantitatives sur la croissance élevée de la population et de l'économie. **Planifier les projets d'envergure** aux échelles cantonale et communale nécessite aujourd'hui de **définir les leviers d'une requalification urbaine**. Pour cela, l'ensemble du processus a été investi par les étudiants : du diagnostic de la situation au projet, en passant par la programmation et la planification dans le temps des actions envisagées ainsi que le dimensionnement des objets planifiés.

Yverdon-les-Bains est une ville dont le **territoire** et les **usages** ont été **façonnés par l'eau**. Avant 1850, les fréquentes inondations et les fluctuations du niveau de l'eau ont permis une **accumulation de l'eau** dans la **plaine marécageuse de l'Orbe**, entre les reliefs du **massif du Jura** et de la **colline de Chamblon**, favorable à la formation de la **tourbe**, terre fertile utile au développement de l'agriculture. La ville a alors **forgé son identité autour de l'eau** en utilisant et en valorisant les différentes sources (karstiques, minérales, chaudes, froides) qui convergent dans ce territoire. Tout d'abord, dès le 1^{er} siècle de notre ère, les **thermes** ont constitué la renommée d'Yverdon avec l'utilisation des sources thermales sulfurées sous l'Empire Romain ; puis en 1736, les premiers bâtiments dédiés aux thermes voient le jour et prennent un réel essor à la Belle Epoque. Le **transport lacustre** attesté depuis le Néolithique sur le lac de Neuchâtel et fluvial dès l'Antiquité, le long de la Thièle jusqu'à Orbe a également permis le développement du territoire.

Seulement, le territoire est sujet à plusieurs **inondations dévastatrices**, dont celle de 1854 qui a causé la submersion des terres agricoles, l'inondation d'habitations et la montée du lac de Neuchâtel d'un mètre. À la suite de ces **aléas récurrents**, les **canalisations des affluents** dans la plaine de l'Orbe ont été effectuées dès les années 1870 afin de **restreindre les mouvements des eaux** et pouvoir **développer une agriculture maraîchère et céréalières** dans la plaine. Cette régulation de la place de l'eau dans le territoire a été mise en place dans le cadre de la **stratégie globale de correction des eaux du Jura** entre 1868 et 1878. Les zones humides et marais sont donc drainés au profit du développement agricole de la campagne. Cette **mutation** est accompagnée de façon **paysagère** en encadrant le parcellaire agricole de cordons boisés, de lisière arbustive, d'alignements ou d'arbres ponctuels dessinant leurs chemins dans le territoire. Des **canaux de drainages** sont **creusés**. Ils traversent les milieux et relient la Plaine de l'Orbe au lac de Neuchâtel. Ils possèdent leurs **propres identités et histoires** (chenal, canal, fossé de drainage ou rivière/ruisseau naturel/urbain, enherbé ou planté). A côté de la **Thièle**, rivière canalisée s'écoulant depuis le massif du Jura, quatre autres canaux (Le Bey, le Mujon, le Canal oriental et le Buron) drainent la plaine. Ils sont bétonnés et étanchéifiés, ne permettant ainsi aucun lien biologique avec le sol.



Carte postale historique
Vue panoramique d'Yverdon-les-Bains et son grand territoire - 1909



Yverdon-les-Bains et la plaine de l'Orbe

Yverdon-les-Bains est cernée de 250 hectares de terres agricoles destinées aux cultures céréalières et maraîchères. Ce passage à un mode d'agriculture intensive à la fin du XIX^e siècle résulte de la transformation lourde de ce territoire. À l'origine, la plaine de l'Orbe était une zone marécageuse en partie recouverte par le lac de Neuchâtel. La correction des eaux du Jura a asséché la plaine mais aussi limité les risques d'inondation et protégé la région des crues de l'Aar. Les nombreuses rivières et ruisseaux drainent les versants molassiques et les pentes du Jura. Ils se rassemblent dans la plaine et s'écoulent vers le lac de Neuchâtel par un réseau aujourd'hui largement canalisé.

Aux extrémités des terres agricoles, la topographie vallonnée des coteaux accueille une agriculture plus extensive (pâturages boisés, prairies permanentes et cultures viticoles) et aussi quelques forêts et cordons boisés qui sont les réservoirs de biodiversité de la plaine.

Au XX^e siècle, Yverdon, qui devient Yverdon-les-Bains, utilise l'**ensemble de ces motifs liés à l'eau pour promouvoir une image d'une ville thermale** convoquant son **héritage antique**. Cet **imaginaire** se déplacera vers la **rénovation** de son **centre thermal** dans les années 1980, invisibilisant le lien avec le lac et les canaux. Certains **canaux** de drainage des champs sont **enterrés** comme le Bief Alimenter au profit du développement urbain. L'**urbanisation** suit ces armatures constituées du réseau hydrographique et viaire. Les voies ferrées, les routes et le viaduc de l'autoroute contiennent le territoire urbain et le cadre. Ce dernier agit comme une **limite urbaine** dans le discours de la ville.

La **frange sud yverdonnoise** est un secteur géographiquement à la **lisière du périmètre d'urbanisation**, orienté vers le sud et ouvert vers la plaine de l'Orbe. Le secteur est actuellement encadré par un **plan en cours de révision**. Il comprend tant des zones à habitat collectif, que des zones intermédiaires en SDA que des zones d'activités. Un des enjeux de ce territoire est de **considérer l'existant**, tant **matériel** qu'**immatériel** et de concevoir des façons de s'appuyer sur cette richesse des **pratiques** et **usages** des **habitant-es** pour **co-construire** un **avenir commun** et un **développement cohérent** du site de projet. La ville d'Yverdon-les-Bains attache ainsi une grande importance au **développement des quartiers en lien étroit avec la population**.

Cette frange sud a la particularité d'héberger un **socle social très varié** : tant des exploitations agricoles que des immeubles locatifs coexistent à proximité. De manière générale, **la commande porte sur l'analyse et la capacité d'imaginer prospectivement l'état et l'évolution des pièces urbaines existantes** (quartier des Moulins, Y-Parc) **tout en développant une réflexion sur la charpente paysage du site**. Les surfaces d'assolement n'ayant pas encore été déclassées, la réflexion doit intégrer une **valorisation du paysage agricole** qui peut jouer le rôle de "fond territorial" (Michel Corajoud, 2010), de socle, capable de donner une **cohérence** et un **sens** au nouvel urbain, tout en permettant l'**interpénétration** entre la **ville** et la **campagne**.

Dans ce contexte, il s'agit d'**identifier les enjeux** (sociaux, paysagers, morphologiques, de mobilité, d'habitat...) des périmètres restreints et élargis dans le site de réflexion proposé. En effet, la frange sud yverdonnoise est rythmée par des **dents-creuses agricoles**, délimitées par des **canaux** qui ont une ouverture vers le grand paysage et la plaine de l'Orbe. Dans le contexte d'une ville qui a du mal à vivre au bord



de son lac, ce secteur n'est pas à développer dans un premier temps, mais il convient d'**anticiper l'impact de l'évolution du site**. Comment celui-ci se connecte-t-il aux quartiers déjà existants et à venir ?

Ainsi, la réflexion va plus loin et nécessite une **prise en compte des thématiques plus larges**. La proximité avec la zone agricole, les accroches paysagères en lien avec les cours d'eau, la centralité des transports avec la gare à venir doivent être identifiés dans une lecture du site. De plus, la **prise en compte de l'existant** doit aller de pair avec les **synergies** à créer avec les projets en cours (Place des Armes, Gare Lac...). Tant la **lecture large à l'échelle du quartier** que celle du **site en lui-même** constitueront le socle pour définir un périmètre de réflexion pour un schéma directeur et un périmètre d'intervention pour un plan de quartier.

Cette lecture du site repose sur une approche du territoire et sur les **nombreux documents de planification** existants. Elle définira les enjeux et les objectifs à poursuivre. Elle constitue un **état des lieux de l'existant**, dont le résultat attendu est une **vision différenciée et intégrée** (thématiques : mobilités, programmation et densités, espaces publics, fonctions urbaines, etc.). Elle s'insère dans **différents pas de temps** (passé, présent, futur) et à **plusieurs échelles**

territoriales (extrarégional, régional, communal, de quartier). Il s'agit donc de faire ressortir les **éléments constitutifs** et les **potentiels du paysage urbain**, ainsi que les **permanences** et **invariants** sur lesquels fonder le concept de l'aménagement à l'échelle du territoire. Cette lecture constitue les **prémisses du projet urbain** portant sur la **structuration** et la **mise en cohérence** du secteur sud qui trouve une vocation concrète à l'intérieur du contexte de développement territorial d'Yverdon et de son agglomération. Elle nécessite la formulation d'un **regard critique** des planifications existantes et des projets en cours par rapport aux contraintes de site et sur la stratégie de mise en œuvre. Ainsi, quels sont les **éléments déclencheurs** et les **ancrages** pour une **stratégie de planification paysagère à court, moyen et long terme** ?

* Cet atelier a été mené conjointement avec l'atelier projet urbain (UNIGE) et ses enseignant-es Marta Alonso et Hugo Campi.

Photographies page 5

Y-Parc (Rémi Douce)

Quartier des Moulins (Rémi Douce)

Canal Oriental (Jérémy Morel)

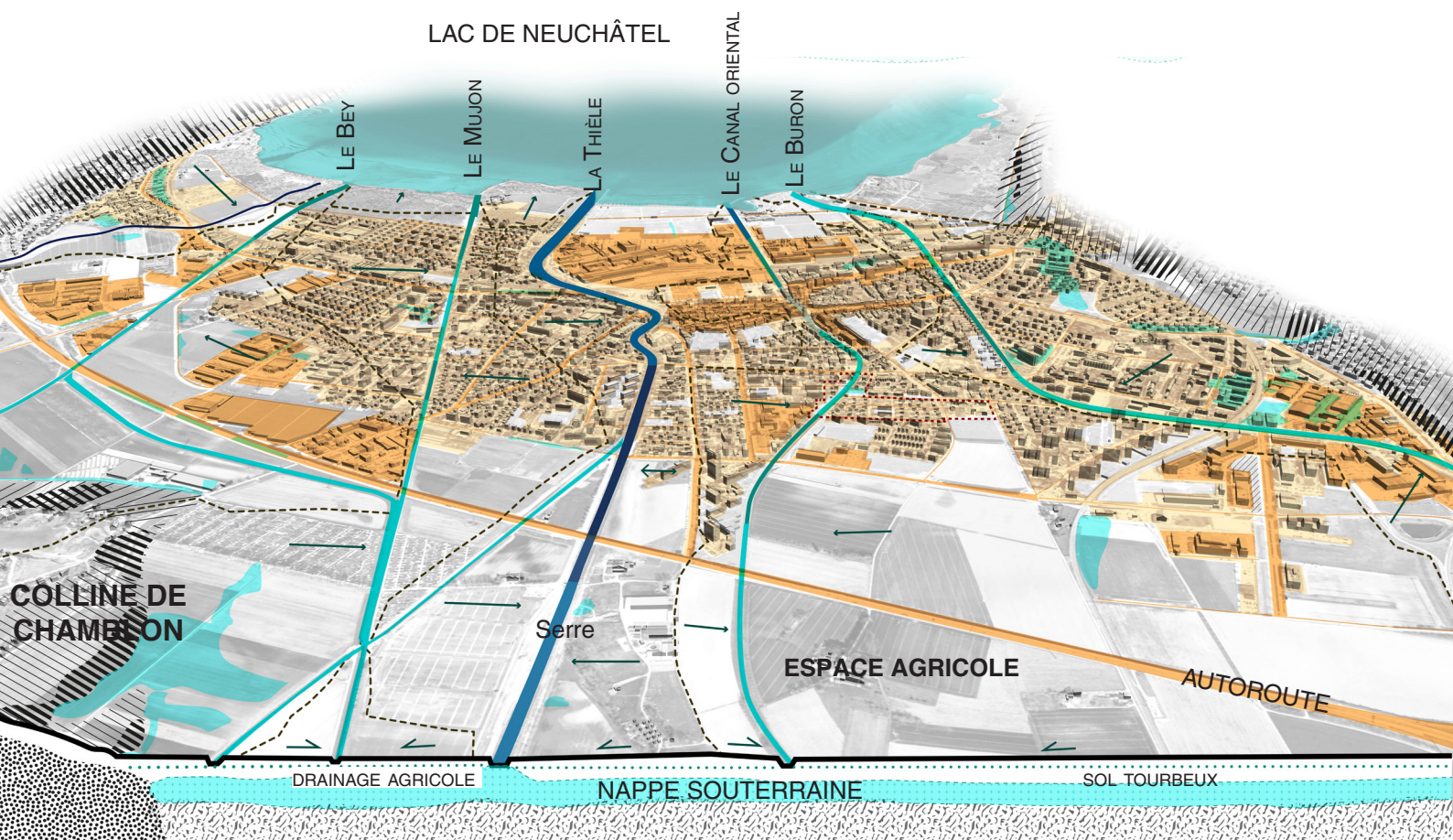
Photographie page 6

Yverdon-les-Bains, front bâti (Rémi Douce)



YVERDON-LES-BAINS ET LA PLAINE DE L'ORBE

Axonométrie du territoire



- Chenal planté
- Rivière canalisée plantée
- Rivière canalisée enherbée
- Renaturation de la Thièle
- Canal de drainage
- Canal urbain
- Fossé de drainage planté
- Fossé de drainage enherbé
- Ruisseau naturel des coteaux

- Surface d'accumulation des eaux
- Surface de ruissellement
- Surface perméable
- Surface semi-perméable
- Surface imperméable

0 0,4 Km

Réalisation Jérémie Morel et équipe groupe UP : Sophie
Claivaz, Léa Clavel, Julie Curtil, Nadia Elamly



RÉSILIENCE URBAINE FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Quelles stratégies d'adaptation peuvent advenir du paysage en milieu urbain?

Le patrimoine végétal à Yverdon-les-Bains à partir des structures végétales existantes



La **transformation** du territoire, de la présence des canaux de drainage et le morcellement des domaines au profit de la **densification**, a influencé l'urbanisation suivant ces **armatures** constituées des réseaux hydrographique et viaire. Dans cette évolution, le **patrimoine végétal**, témoin au long court, a été altéré par les aménagements successifs jusqu'à la disparition des **permanences** paysagères au profit de **typologies végétales urbaines** (des haies monospécifiques aux alignements d'ornement).

Une conception contemporaine de ce patrimoine végétal constitue une réponse dans l'adaptation de la ville face aux **impacts du réchauffement climatique**. Les sites d'intervention prioritaires sont dans l'accompagnement du réseau

viaire et dans les espaces ouverts des habitats collectifs. Le **quartier des Moulins**, à la croisée de multiples enjeux urbains et sociaux, peut faire l'objet de stratégies de **requalification** et d'augmentation de la **surface foliaire** transforme le site en parc atténuant l'**effet de séparation** entre les espaces urbain et rural.

Cette stratégie de **maillage végétal**, intégrant les différentes échelles de planification pour assurer sa **cohérence**, s'étend au réseau viaire qui d'après l'étude des gabarits et de la charge de trafic amène à la conclusion du **surdimensionnement** de certains axes. Il s'agit de faire **murer la ville** dans le **respect des dynamiques du vivant** qui assureront sa **durabilité**.

- grandes cultures céréalières
- cultures maraîchères
- jardins familiaux
- jardins privés
- stades
- pelouses
- parcs
- marais
- domaine forestier
- prairie sans pâtures
- canaux et retenue d'eau
- vergers
- agricoles autres types
- forêts mélangées
- jachères
- vignes
- ripisylve
- arbres isolés
- alignements

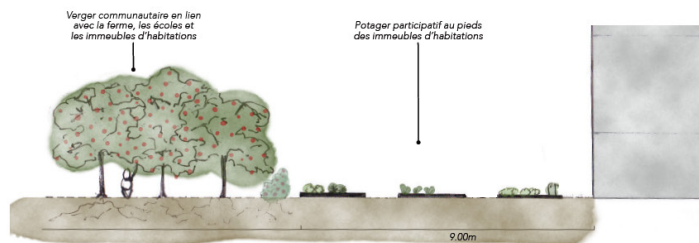
Lucas Peyronel
et équipe UP : Lucie Eisser, Niloufar
Kashani, Rafael Resende Bastos,
Thea Robert

PAYSAGES DE PROXIMITÉ

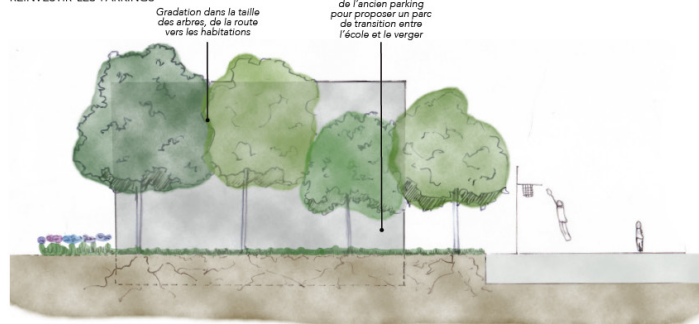
Comment enrichir et prendre soin de la biodiversité dans les paysages du quotidien ?

Principes de nouvelles typologies végétales pour des paysages de proximité de qualité

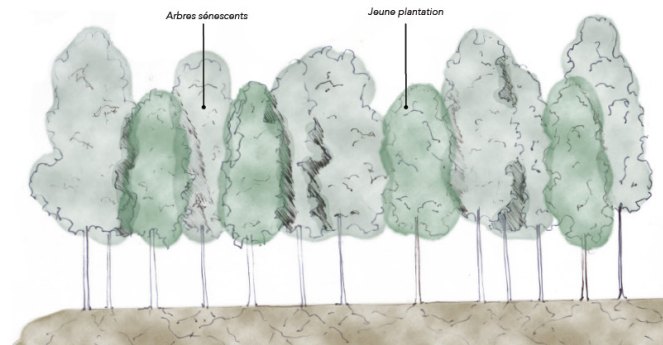
UTILISATION DES PIEDS D'IMMEUBLES POUR DES JARDINS PARTAGÉS



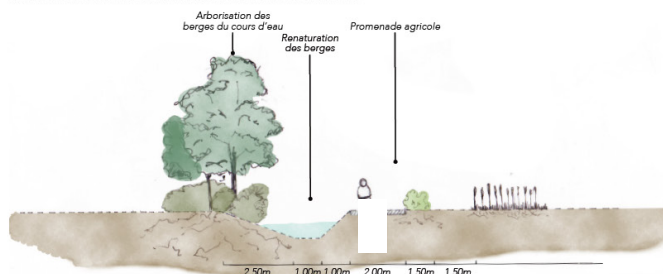
RÉINVESTIR LES PARKINGS



DENSIFICATION DES ALIGNEMENTS ACTUELS



OFFRIR DE NOUVEAUX ESPACES LE LONG DES COURS D'EAU



Virginie Albini et son équipe UP : Claire Gex, Fanny Oihenart, Duane Toussaint, Therry Monnet, Ilan Tordjman

Les typologies des structures végétales dans la **frange sud d'Yverdon-les-Bains** sont liées à l'implantation du bâti et de ses usages qui s'agencent aujourd'hui selon une **mosaïque de pièces urbaines**. La présence végétale associée aux grands ensembles du quartier des Moulins révèle une forme de **standardisation** : un « espace vert » fait de gazons récréatifs parsemés de quelques arbres isolés ou en bouquet.

L'aménagement paysager du **Y-parc** se démarque par un projet de paysage conçu et réalisé comme une enveloppe autour des activités industrielles. Les **jardins privés** des maisons individuelles sont les plus riches en termes de diversité des essences en présence, mais cette richesse est invisibilisée depuis l'espace rue. Enfin, la **plaine agricole de l'Orbe**, structurée par de grandes surfaces de cultures maraîchères

et céréalières, est rythmée par quelques alignements brise-vents ou cordons boisés.

L'ensemble de ces typologies végétales questionnent les relations paysagères qu'il est possible de tisser pour apporter un sens, une **couture**, à l'ensemble de ces pièces urbaines décrites. Le concept de **paysage de proximité** permet d'allier l'ensemble des usages : du quotidien lié à l'habitat au ponctuel lié au loisir et espaces récréatifs, en passant par l'activité régulière des lieux de travail (zones d'activités industrielles, espaces agricoles, les lieux d'apprentissage...).

Travailler un paysage de proximité permet de **maintenir des surfaces perméables** pour laisser advenir un **couvert végétal de qualité**, adapté aux objectifs d'amélioration de la **biodiversité** en ville et de **connectivité** aux

structures paysagères existantes. Cela permet aussi de restituer une **attractivité** pour Yverdon qui connaît actuellement un **déclin démographique** au profit des communes voisines. Cette approche nécessite d'identifier les éléments et les lieux paysagers qui articulent des **lieux de rencontre** où le projet de paysage propose de relier les différentes échelles urbaines.

La présence des canaux de drainage et des rivières représente un point de départ pour réfléchir à des **nouvelles typologies végétales** qui résultent de connectivités aux lieux de résidence et d'activités. Le périmètre des **zones inondables** est également à considérer comme **atout pour le paysage** car elles sont préservées d'une implantation bâtie, mais peuvent faire l'objet d'une proposition paysagère de **parc récréatif** à la rencontre des espaces agricoles et urbains.

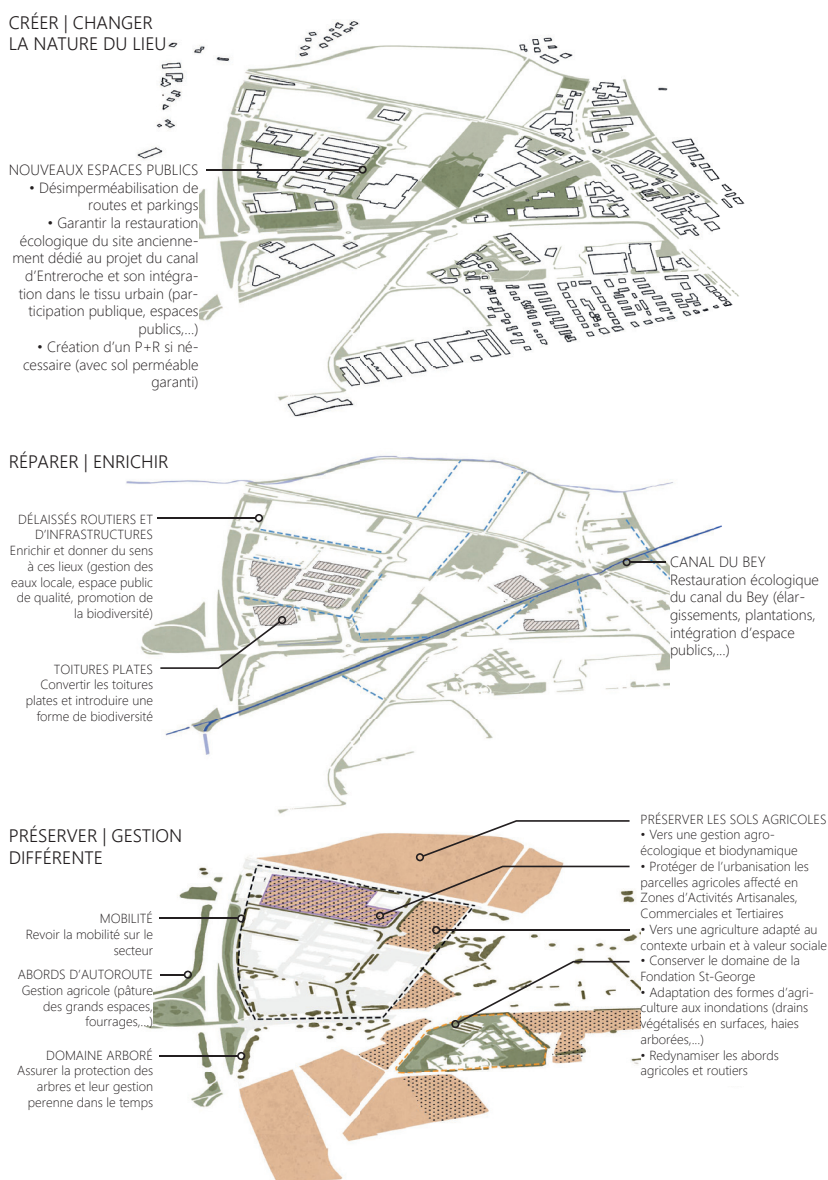
COHABITATIONS PAR LE PAYSAGE

Comment favoriser la mixité des espaces et des usages dans les zones d'activités industrielles et agricoles ?

Stratégie paysagère pour une hybridation spatiale de la zone d'activités de Charmard-Châtelard

La **frange sud yverdonnoise** est composé de pièces urbaines dont les activités renforcent la logique d'**espace monospécifique** en marge de l'urbain. Si les planifications directrices pensent Yverdon-les-Bains comme un centre d'importance régional capable d'accueillir 6000 emplois d'ici 2030, il est possible de **redéfinir l'organisation des zones d'activités et l'interpénétration des espaces habités et agricoles** en lien avec les développeurs intéressés par une stratégie de compromis en termes d'échanges fonciers. En fonction de la typologie des activités en présence (besoins en termes de surface, nuisances, fréquentation, densité des visiteurs et flux de marchandises), le projet de paysage peut définir une stratégie de **partage spatial** avec les fonctions de logement, d'espaces publics et de réseau de mobilité douce avec les activités capables d'inclure une **mixité** des usages.

La **zone d'activités de Charmard-Châtelard** remplit les critères de **requalification** car elle concentre un nombre important de commerces de grandes surfaces, qui avec l'évolution des pratiques, risquent de disparaître ou d'être reconvertis. Pour renforcer la **connectivité** au reste de la ville, la continuité physique le long des **canaux** constitue un potentiel de biodiversité. En effet, la surveillance de plantations permet de développer une **diversité** de milieux de vie riche et de **mobilité douce** entre la frange sud et le lac. Les **noeux et bassins** de rétention plantés d'essences peuvent également compléter cette **trame verte**. Ils s'adaptent aux aléas météorologiques tout en dépolluant les sols



Rémi Douce et son équipe UP : Nissem Bouachir, Théo Dugnat, Calvin Schenk, Charles Gottschall, Clôa Roman

impactés par l'industrie. La **reconversion** de certaines zones d'activités agricoles vers une **agriculture agroécologique de proximité** peut être le catalyseur d'une vie de quartier.

Le **quartier des Isles** possède aussi un **potentiel de mutation** pour penser une nouvelle mixité d'usages pour une **hybridation spatiale** entre les écoles, la zone

villas et la ferme des Roseyres.

Maintenir et étendre la **continuité de la trame brune** autour de l'espace agricole permet de définir un **paysage comestible** pour le quartier, inciter à la **désimperméabilisation** des surfaces pour retrouver un **sol fertile** et sensibiliser à une agriculture de proximité en y associant les **habitants** et les **scolaires**.

LE PAYSAGE DANS LES OUTILS DE PLANIFICATION

Comment les outils de planification urbaine peuvent-ils intégrer l'eau et les continuités de pleine terre en tant que catalyseurs du paysage ?

Stratégie paysagère pour un quartier tourné vers le canal Oriental

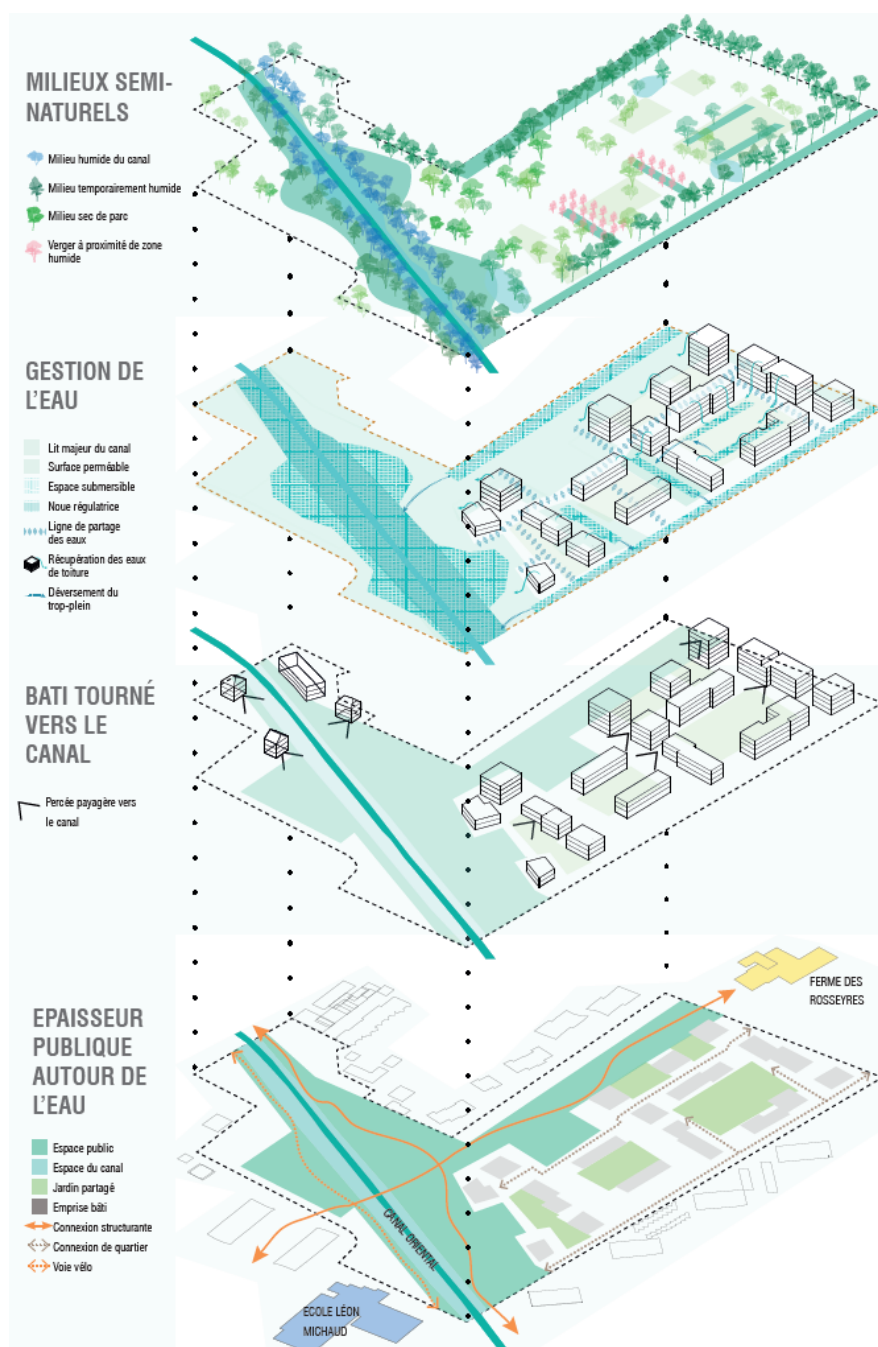
De manière à ancrer le projet de paysage dans les orientations actuelles, les **ressources eau** et les **continuités de pleine terre** doivent être définies comme un **bien commun** afin d'en faire des leviers d'action majeurs des **politiques publiques**. L'objectif est de réfléchir aux ressources non plus de manière quantitative et individuelle, mais comme une **qualité paysagère partagée en ville pour garantir sa durabilité**.

La **qualité des milieux de vie** des habitants devient un **patri-moine commun** dont l'objectif est de tendre à son amélioration durable. Concrètement, il s'agit d'établir des **espaces de réserve**, non-constructibles à proximité des chemins de l'eau, pour offrir des espaces de respiration protégés d'une urbanisation constante. Le regroupement des futurs projets de densification doit être envisagé à proximité du réseau viaire de manière à **garantir des continuités** d'eau, de sol qualitatif et de végétal. Ce **paradigme** prend à contre-pied les planifications actuelles qui font primer en priorité le choix d'implantation de bâtiments et des emprises souterraines ce qui contraint a priori les plantations du projet de paysage.

Ancré autour de ces chemins de l'eau structurant le territoire, un **système de parcs** émerge pour Yverdon-les-Bains, structuré autour de ses canaux et rivières. Ces derniers représentent une **opportunité** de devenir les **axes** d'une véritable **charpente paysagère**,

liant les différents milieux. Avec une **même impulsion autour de l'eau**, auxquels les différents propriétaires fonciers sont associés, ces milieux urbains et ruraux pour-

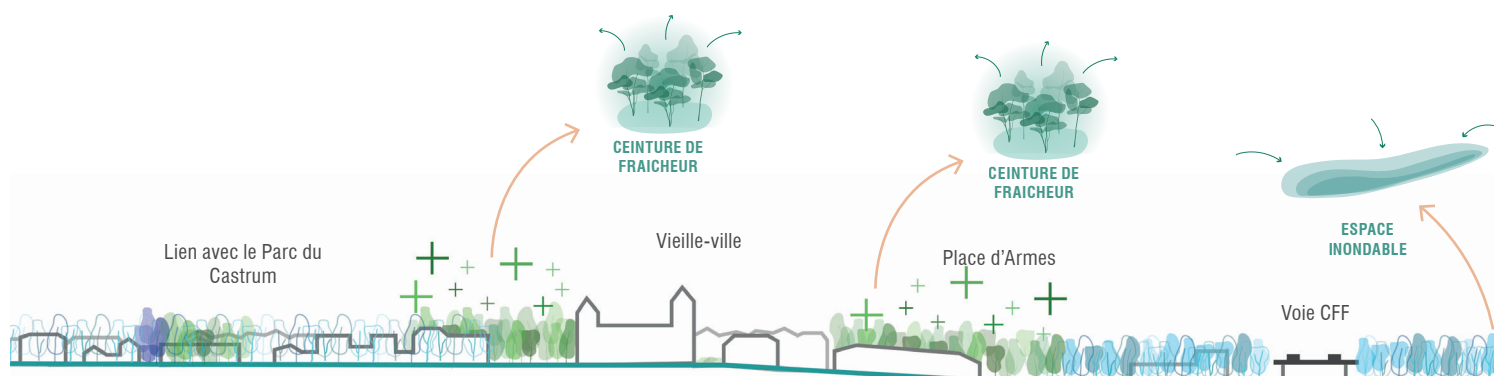
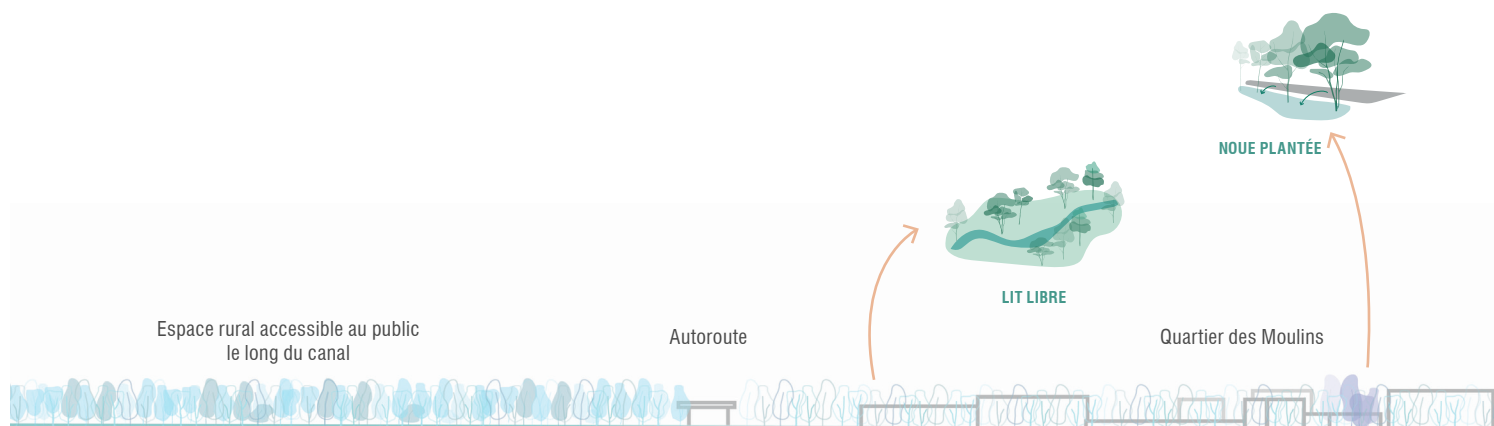
ront répondre à une fluctuation et adaptabilité du territoire.

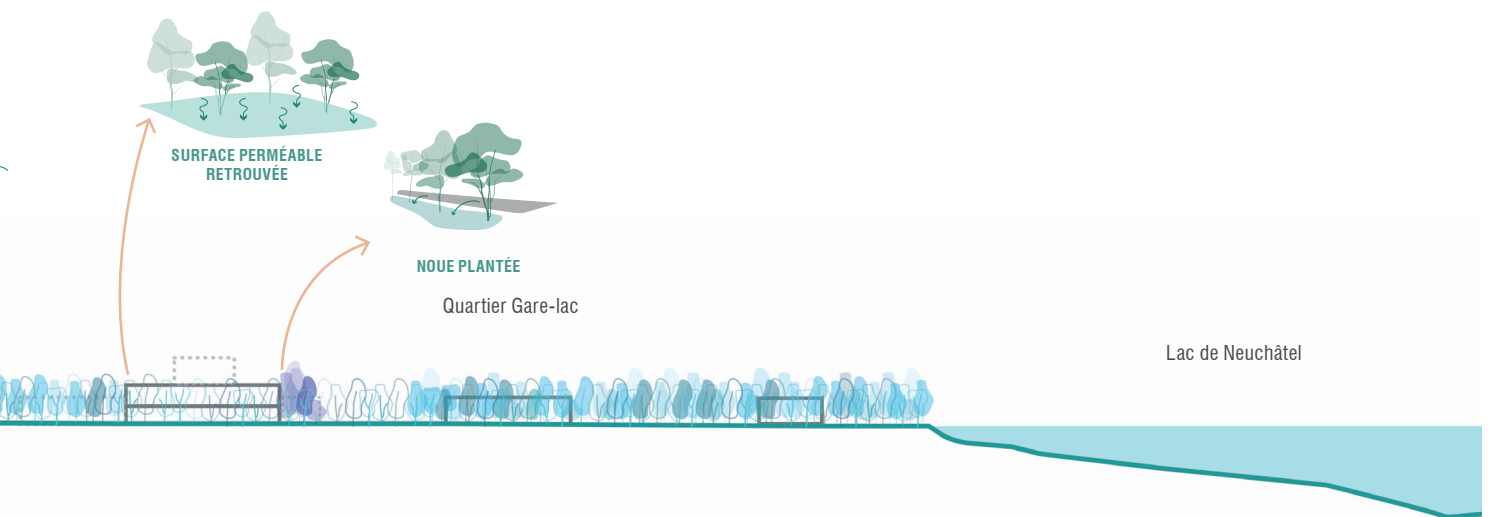
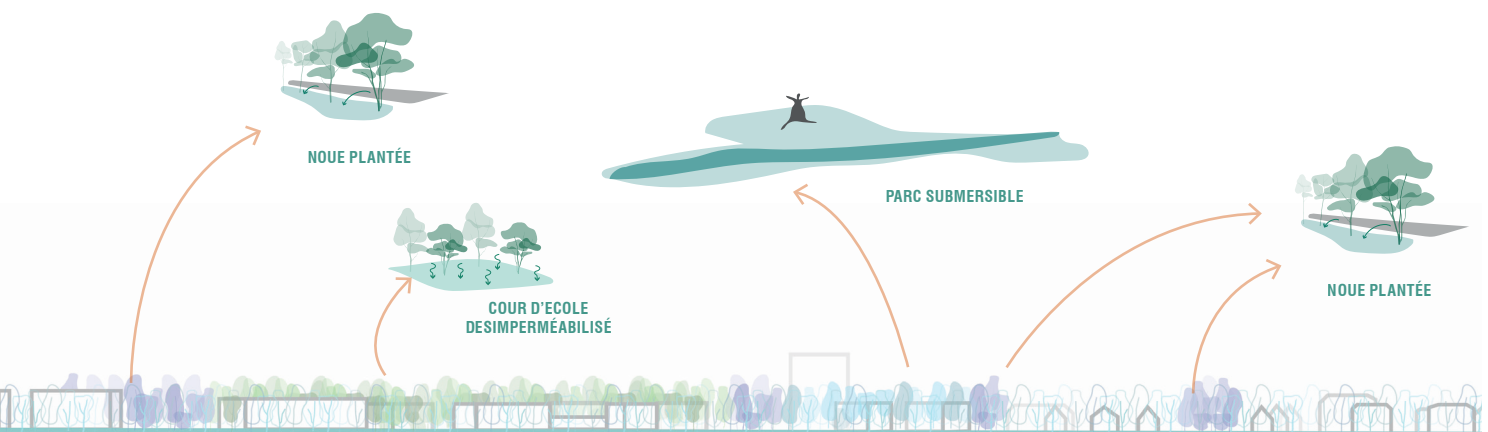


FAIRE AVEC LES DYNAMIQUES DU VIVANT

LE PAYSAGE EN PROJET

Coupe territoriale de la succession des entités végétales projetées





Place au vivant ! Ce rapport au temps et à l'espace comprend les cycles du végétal et les modes de vie autour des saisons exprimant une culture sur un territoire donné.

Sans opposer villes et campagnes, les territoires nécessitent un **nouvel élan de la part des disciplines de l'aménagement pour comprendre sa complexité.**

Il s'agit d'**accompagner la mutation de nos territoires face au réchauffement climatique.** Les architectes paysagistes sont en première ligne de cette transition en cours compte tenu du cœur de leur métier.

Hes·so
Master
swissuniversities

ÉQUIPE

ENSEIGNANT·E·S

Mathilde de Laage, Assistante d'enseignement HES (HEPIA)

Olivier Donzé, Professeur HES associé (HEPIA)

Alain Dubois, Professeur HES associé (HEPIA)

Natacha Guillaumont, Professeure HES associée (HEPIA)

Responsable de l'orientation Architecture du paysage

Christophe Veyrat-Parisien, Chargé de cours HES (HEPIA)

ÉTUDIANT·E·S

Virginie Albini

Rémi Douce

Giugliana Gomide Gasparian

Lucie Masset

Jérémy Morel

Loïs Morel

Lucas Peyronel

Killian Thomas

PARTENAIRES

Julien Woessner, Chef du service de l'urbanisme, Yverdon-les-Bains